

ERASMUS2027

Call: ERASMUS-EDU-2022-ECHE-CERT
 (Erasmus Charter for Higher Education 2022)

Topic: ERASMUS-EDU-2022-ECHE-CERT-FP

Type of action: ERASMUS-CERT

Proposal number: 101123232

Proposal acronym: ECHE LCDG 52

Type of Model Grant Agreement: ERASMUS Certificate

Table of contents

| <i>Section</i> | <i>Title</i> | <i>Action</i> |
|----------------|-------------------------|---------------|
| 1 | General information | |
| 2 | Participants & contacts | |
| 3 | Call-specific questions | |

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

| | | | |
|--|--|-----------------|--------------|
| Topic | ERASMUS-EDU-2022-ECHE-CERT-FP | Type of Action | ERASMUS-CERT |
| Call Identifier | ERASMUS-EDU-2022-ECHE-CERT | Type of Model | ERASMUS-CERT |
| | | Grant Agreement | |
| Acronym | ECHE LCDG 52 | | |
| Proposal title | Mobilités EU étudiants et enseignants post bac LCDG 52 | | |
| <i>Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &</i> | | | |
| Duration in months | 86 | | |
| Free keywords | DNMADE DSAA BOIS LCDG52 | | |
| Application language | French | | |

Abstract*

The Lycée Charles de Gaulle has two areas of activity after the baccalaureate.

1/ The first activity pole is the wood.
From the second professional class to two years following the bac.
Students (courses for students or trainings combining work and academic studies) have to obtain a national diploma attesting to two years: the BTS, certificate of higher technician.
The high school presents two BTS sections, each with 15 students on each series and by year. At each school year, 60 students a year.
A- The BTS Développement et Réalisation Bois : furniture, closures.
B- Le BTS Système Constructiv Bois et Habitat : building and structures wood and roofing.
Students then enter the labor market or join professional degrees or the School of Engineering.

2/ The second pole is the design.
From the second grade in high school until five years after the baccalaureate.
A- The DNMADE: the secondary school presents three mentions of the Diploma National des métiers d'art et design, diploma which takes place in three years after the baccalaureate. Each mention includes 15 students in each year. Every year 135 students are enrolled on DNMADE.
Aa- DNMADe Space – Universe and communication devices for brands and establishments.
Ab- DNMADE Graphic Design – Identity & Editing.
Ac- DNMADE Graphic – Signs and scenography
Students enter the workforce or pursue DSAA.
B- DSAA Design – Reference graphic design. The Higher Diploma in Applied Arts (DSAA) is a diploma classified as level 7 of the European Qualifications Framework. The DSAA concept achieves 120 ECTS as part of the certification of the European Higher Education Area. This program brings together 24 students each year.

These trainings are registered in a school certified by the professions of graphic design and wood processing.
They enjoy stages of professional practice and workshops facilitated by recognized professionals.
From now on, internships and trainings in Europe are advised in the model of diplomas.

Remaining characters 19

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)?

Yes No

| | |
|--|--|
| Please give the proposal reference or contract number. | |
| | |

Declarations

- 1) We declare to have the explicit consent of all applicants on their participation and on the content of this proposal.
- 2) We confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted (unless explicitly authorised in the call conditions).
- 3) We declare:
- to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call
 - not to be subject to any exclusion grounds under the [EU Financial Regulation 2018/1046](#)
 - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project.
- 4) We acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the [Funding & Tenders Portal Terms and Conditions](#).
- 5) We have read, understood and accepted the [Funding & Tenders Portal Terms & Conditions](#) and [Privacy Statement](#) that set out the conditions of use of the Portal and the scope, purposes, retention periods, etc. for the processing of personal data of all data subjects whose data we communicate for the purpose of the application, evaluation, award and subsequent management of our grant, prizes and contracts (including financial transactions and audits).

The coordinator is only responsible for the information relating to their own organisation. Each applicant remains responsible for the information declared for their organisation. If the proposal is retained for EU funding, they will all be required to sign a declaration of honour.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the EU Financial Regulation.

2 - Participants & contacts

| # | Participant Legal Name | Country | Action |
|---|-------------------------------------|---------|--------|
| 1 | Lycée des métiers Charles de Gaulle | France | |

| | | | | | |
|-------------|-----------|---------|--------------|------------|-------------------------------------|
| Proposal ID | 101123232 | Acronym | ECHE LCDG 52 | Short name | Lycée des métiers Charles de Gaulle |
|-------------|-----------|---------|--------------|------------|-------------------------------------|

2 - Administrative data of participating organisations

| PIC | Legal name |
|-----------|-------------------------------------|
| 939230728 | Lycée des métiers Charles de Gaulle |

| Accreditation type | Accreditation Number |
|--------------------|----------------------|
| | |

Short name: *Lycée des métiers Charles de Gaulle*

Address

Street Avenue Christian Pineau
 Town Chaumont
 Postcode 52903
 Country France
 Webpage www.lyceecdg52.com

Specific Legal Statuses

Legal personyes
 Public bodyno
 Non-profitno
 International organisationno
 International organisation of European interestunknown
 Secondary or Higher education establishmentno
 Research organisationno
 Industry (private for profit).....yes

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status.....01/01/1900 - no
 SME self-assessment unknown
 SME validation sme..... unknown

| | | | | | |
|-------------|-----------|---------|--------------|------------|-------------------------------------|
| Proposal ID | 101123232 | Acronym | ECHE LCDG 52 | Short name | Lycée des métiers Charles de Gaulle |
|-------------|-----------|---------|--------------|------------|-------------------------------------|

Department(s) carrying out the proposed work

No department involved

Department name

not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Postcode

Country

| | | | | | |
|-------------|-----------|---------|--------------|------------|-------------------------------------|
| Proposal ID | 101123232 | Acronym | ECHE LCDG 52 | Short name | Lycée des métiers Charles de Gaulle |
|-------------|-----------|---------|--------------|------------|-------------------------------------|

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title Sex Male Female

First name **Sandrine** Last name **DOYON**

E-Mail **sandrine.doyon@ac-reims.fr**

Position in org.

Department Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town Post code

Country

Website

Phone Phone 2 Fax

3 - Information related to eligibility criteria

| | Yes | No |
|---|-------------------------------------|--------------------------|
| Applicant is an HEI established in a Programme Country. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.



Programme Erasmus+ (ERASMUS)

Formulaire de demande

Description technique (partie B)

Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 avril 2021

Démenti

Ce document vise à informer Candidats. Il ne sert qu'à titre d'exemple. Les formulaires et modèles Web sont fournis dans le Financement & Portail des appels d'offres Système de soumission (et peut contenir certaines différences). Les demandes (y compris les annexes et les pièces justificatives) doivent être préparées et soumises en ligne via le portail.



AVIS IMPORTANT

Qu'est-ce que le formulaire de demande?

Le formulaire de demande est le modèle pour les demandes de subventions de l'UE; le doit être soumis Via le portail de financement et d'appels d'offres de l'UE avant la date limite de l'appel.

Le formulaire se compose de 2 parties:

- La partie A contient des informations administratives générales
- La partie B est une description technique narratif du projet.

La partie A est générée par le système informatique. Il est basé sur les informations que vous entrez dans les écrans du système de soumission du portail.

La partie B doit être téléchargée au format PDF (+ annexes) dans le système de soumission. Les modèles à utiliser y sont disponibles.


Comment le préparer et le soumettre?

Le formulaire de demande doit être préparé par le Consortium et soumis par un représentant. Une fois soumis, vous recevrez une confirmation.

Limites de caractères et de pages :

- Limite de .pages **25 pages**
- Les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne sont pas prises en compte dans la limite de pages
- taille de police minimale — Arial 9 points
- taille de page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite) : au moins 15 mm (en-têtes et pieds de page non compris).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont PAS une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre application.

 Si vous tentez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Pour les demandes qui ne sont pas raccourcies, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.



FORMULAIRE DE DEMANDE (PARTIE B)**PAGE COUVERTURE**

La partie B du formulaire de demande doit être téléchargée du système de soumission du portail, remplie, puis assemblée et téléchargée de nouveau au format PDF dans le système.

Remarque: Veuillez tenir dûment compte des conditions d'appel publiées sur le portail. Porter une attention particulière aux critères d'attribution; Ils expliquent comment la demande sera évaluée.

| PROJET | |
|---------------------------|---|
| Acronyme du projet : | ECHE LCDG 52] |
| Titre du projet : | Candidature à la Charte ECHE lycée des métiers Charles de Gaulle Chaumont |
| Contact du coordinateur : | DOYON Sandrine proviseure adjointe |

| PARTICIPANTS | | | | |
|---|------|---|--------------|--------|
| <i>Veuillez utiliser la même numérotation que dans l'art A de la pplication A Form.</i> | | | | |
| Nombre | Rôle | Nom | Nom abrégé | Pays |
| 1 | COO | Candidature à la Charte ECHE Lycée Charles de Gaulle Chaumont | ECHE LCDG 52 | FRANCE |

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|---|-------------------------|---|
| FORMULAIRE DE DEMANDE (PARTIE B | 3)3 | 3 |
| PAGE COUVERTURE | 33 | 3 |
| PROFIL HEI | 43 | 4 |
| 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE ERASMUS (EPS | 6)6 | 6 |
| 2. 9 | ORGANISATION ET GESTION | |
| | 97 | 9 |
| 2.1 Organisation générale et gestion..... | 97 | 9 |
| 2.2 Stratégie d'assurance de la qualité et de suivi et d'évaluation | 107 | |
| | 10 | |
| 2.3 Communication et visibilité..... | 127 | |
| | 12 | |
| 3. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DE LA CHARTE | 13)ECHE | 8 |
| | 13 | |
| 3.1 Principes fondamentaux de l'ECHE | 138 | |
| | 13 | |
| 3.2 Activités de mobilité | 158 | |
| | 15 | |
| 3.3 Projets de coopération | 179 | |
| | 17 | |
| 4. DÉCLARATIONS..... | 18)10 | |
| | 18 | |
| ANNEXES | 19)11 | 1 |

PROFIL HEI

| Profil général (s.o. pour le thème 1) | |
|---|-----|
| Nombred'étudiants | |
| <i>Comptez les étudiants inscrits à tous les programmes d'études supérieures proposés par votre établissement (données du registre officiel des établissements d'enseignement supérieur).</i> | |
| Cycle court | 60 |
| 1 ^{er} cycle (par exemple Bachelor): | 135 |
| 2 ^{ème} cycle (par exemple Master): | 24 |
| 3e cycle (p. ex. doctorat) : | |
| Nombre d'employés | |
| <i>Comptez le personnel (équivalent à temps plein) impliqué dans vos programmes d'études supérieures.</i> | |
| Personnel enseignant: | 23 |
| Personnel administratif: | 1 |
| Nombre de cursus | |
| <i>Comptez les programmes d'études dans l'enseignement supérieur que vous proposez.</i> | |
| Cycle court | 2 |
| 1 ^{er} cycle (par exemple Bachelor): | 3 |
| 2 ^{ème} cycle (par exemple Master): | 1 |
| 3e cycle (p. ex. doctorat) : | |

| Participation à des programmes de mobilité des étudiants de l'UE et internationaux (année universitaire en cours) | |
|--|---|
| Étudiants en mobilité créditée | |
| <i>Comptez tout programme de mobilité étudiante entre 2 et 12 mois (programme Erasmus+ ou tout autre programme/programme).</i> | |
| Note: | |
| <i>Les pays participant au programme Erasmus+ sont: les États membres de l'UE et l'EEE et les pays associés (voir Pays associés Erasmus+).</i> | |
| <i>Les pays partenaires Erasmus+ sont répertoriés dans le guide du programme Erasmus+.</i> | |
| Mobilité des études | |
| Nombre d'étudiants sortants vers les pays participant au programme: | / |

| | |
|--|---|
| Nombre d'étudiants sortants vers les pays partenaires: | / |
| Nombre d'étudiants entrants des pays participant au programme: | / |
| Nombre d'entrants en provenance des pays partenaires: | / |
| Stages | |
| Nombre d'étudiants sortants vers les pays participant au programme: | / |
| Nombre d'étudiants sortants vers les pays partenaires: | / |
| Étudiants internationaux | |
| <i>Comptez les étudiants de nationalité étrangère inscrits à un programme d'études complet et / ou les étudiants ayant déjà obtenu un diplôme dans un établissement étranger.</i> | |
| Nombre d'étudiants étrangers des pays participant au programme: | / |
| Nombre d'étudiants étrangers des pays partenaires: | / |
| Nombre d'étudiants inscrits à des diplômes doubles/multiples/conjoints | |
| <i>Comptez les étudiants locaux (ayant la nationalité du pays) et les étudiants internationaux (de nationalité étrangère / avec un diplôme étranger antérieur) inscrits dans des diplômes doubles / multiples / conjoints.</i> | |
| Nombre d'étudiants locaux inscrits à des diplômes doubles/multiples/conjoints : | / |
| Nombre d'étudiants internationaux inscrits à des diplômes doubles/multiples/conjoints : | / |

| | |
|---|---|
| Participation aux programmes de mobilité du personnel de l'UE (année universitaire en cours) | |
| Personnel académique | |
| <i>Comptabiliser tous les types de mobilité du personnel de l'enseignement supérieur à des fins d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois (programme Erasmus+ uniquement).</i> | |
| Nombre de membres du personnel sortants vers les pays du programme: | / |
| Nombre de personnel sortant vers les pays partenaires: | / |
| Nombre de nouveaux fonctionnaires originaires des pays participant au programme : | |
| Nombre de nouveaux employés des pays partenaires: | |

| | |
|--|---|
| Participation aux activités de coopération européenne et internationale (année universitaire en cours) | |
| Coopération, consortiums et réseaux dans le domaine de l'éducation et de la recherche | |
| <i>Compter les accords interinstitutionnels, les accords de coopération, les accords de consortium avec les établissements d'enseignement supérieur.</i> | |
| Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus+: | / |

| | |
|---|---|
| Nombre d'autres accords de coopération (par exemple, protocole d'accord) avec des établissements d'enseignement supérieur des pays participant au programme (y compris l'adhésion à des consortiums de mobilité supérieure dans le domaine de l'éducation, le cas échéant): | / |
| Nombre d'autres accords de coopération (par exemple, protocole d'accord) conclus avec des établissements d'enseignement supérieur par des pays partenaires: | / |
| Nombre total d'accords de consortium pour des diplômes doubles/multiples/conjoints impliquant des pays participant au programme: | / |
| Nombre total d'accords de consortium pour des diplômes doubles/multiples/conjoints impliquant des pays partenaires: | / |

| Participation à des projets européens et internationaux d'éducation et de formation (année universitaire en cours) | |
|---|---|
| <i>Compter les projets de formation dont les contrats sont en cours en 2019-2020 (Erasmus+ et autres).</i> | |
| Nombre de projets en tant que coordonnateur: | / |
| Nombre de projets en tant que partenaire : | / |

| Personnel travaillant pour les activités du programme Erasmus+ | |
|---|---|
| <i>Comptez le personnel administratif (équivalent temps plein) engagé dans votre bureau international et travaillant sur les activités du programme Erasmus+.</i> | |
| Nombre de projets en tant que coordonnateur: | 1 |
| Nombre de projets en tant que partenaire : | 1 |

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE ERASMUS (EPS)

| |
|--|
| <p>DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS</p> <p><i>Participation à Erasmus+</i></p> <p><i>Décrivez comment vous prévoyez de participer aux actions Erasmus+ à l'avenir.</i></p> <p><i>Expliquez comment ils seront mis en œuvre dans la pratique dans votre établissement.</i></p> <p><i>Remarque: les types d'activités Erasmus+ suivants sont ouverts aux établissements d'enseignement supérieur:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Action clé n° 1 (AC 1) - Mobilité des individus à des fins d'apprentissage: <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projet de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Mobilité des étudiants pour les études</i> ○ <i>Mobilité des étudiants pour les stages</i> ○ <i>Mobilité du personnel pour l'enseignement</i> ○ <i>Mobilité du personnel à des fins de formation</i> ○ <i>Programmes intensifs mixtes</i> • Action clé 2 (AC2) - Coopération entre organisations et institutions: <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partenariats pour la coopération</i> • <i>Partenariats pour l'excellence – Universités européennes</i> • <i>Partenariats pour l'excellence - Master commun Erasmus Mundus</i> • <i>Partenariats pour l'innovation</i> • <i>Alliances pour l'innovation</i> |
|--|

- Action clé 3 (AC 3) - Soutien à l'élaboration des politiques et à la coopération.
- Jean Monnet Actions

Stratégie, objectifs et impact

Qu'aimeriez-vous accomplir en participant au programme Erasmus+? Quels sont les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre? Décrivez comment la participation s'inscrit dans vos stratégies institutionnelles, d'internationalisation et de modernisation.

Quel est l'impact envisagé de la participation sur votre établissement? Expliquez comment vous vous attendez à ce que la participation contribue à la réalisation des objectifs de votre stratégie institutionnelle. Expliquez comment cela contribuera à rendre votre institution plus moderne et plus internationale. Expliquez comment vous attendez que la participation contribue à l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation.

Remarque : Les objectifs doivent être clairs, mesurables, réalistes et réalisables.

Indicateurs

Pour chaque objectif, définir des indicateurs appropriés pour mesurer les résultats (par exemple, objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants/du personnel, qualité de la mise en œuvre, soutien aux participants en matière de mobilité, participation accrue aux projets de coopération, durabilité/impact à long terme des projets, etc.). Liez les cibles à une chronologie.

⚠ *Si vous modifiez vos activités ou vos objectifs, n'oubliez pas de mettre à jour l'EPS sur votre site web et d'en informer votre agence nationale Erasmus+.*

Participation à Erasmus+

La participation au programme Erasmus+ Enseignement supérieur s'inscrit dans la poursuite de la stratégie de développement européen et international de l'établissement.

- Les sections Euro (Anglais DNL -discipline non linguistique - Maths Physique et SVT / Espagnol DNL Physique / Allemand DNL Physique),
- L'ouverture d'un Bac Français International (BFI) et d'une seconde générale et technologique internationale,
- Le label Euroscol obtenu en 2021,
- L'obtention de la Charte Erasmus sur l'enseignement scolaire au lycée en 2022
- L'accueil de plusieurs lycéens étrangers chaque année depuis 5 ans tant avec des organismes privés (le Rotary Youth Exchange, l'association AFS reconnue par le ministère de l'Education nationale) que des organismes publics dont la DAREIC (FINNEST, programme SAUZAY) et les programmes d'éducation des ambassades françaises à l'étranger (dernier accueil réalisé avec une jeune Slovaque, en 2022)
- Et la demande de la Charte ECHE
- Les échanges avec des établissements d'enseignement avec l'Allemagne, la Roumanie, l'Italie et dès l'année prochaine, l'Espagne.

Tous ces dispositifs contribuent à atteindre des objectifs fixés en matière d'ouverture européenne et internationale de l'établissement et permettront d'intégrer les priorités de la politique européenne en matière d'enseignement supérieur.

Cette participation va permettre la mise en place de nouveaux projets en vue de poursuivre des accords de coopération entre organisations/institutions et de développer des mobilités à des fins d'apprentissage. Nous nous inscrivons aussi dans une politique de la Ville et du ministère de la Culture, avec le Centre national du graphisme (Le Signe) qui accueille tous les 2 ans une Biennale des arts graphiques dont nous sommes partenaires. Le public vient du monde entier et est composé entre autres d'étudiants, de professeurs et de professionnels reconnus tandis que le territoire de notre établissement souffre dans le même temps de son vieillissement et du manque d'emploi dans des secteurs porteurs.

Offrir la possibilité au personnel et aux étudiants de participer à ces projets répond à plusieurs objectifs :

- Contribuer à satisfaire une ouverture sur une diversité culturelle et économique des pays impliqués par les projets tout en renforçant une identité européenne et un engagement civique et citoyen.
L'affirmation des valeurs européennes et l'engagement en faveur de la protection de l'environnement doivent être valorisés et soutenues par toutes les actions possibles et coordonnées au niveau de l'établissement (Labellisation E3D en cours par exemple) et jusqu'au niveau européen et international.
Une participation plus active à la société et à sa compréhension seront ainsi favorisées au bénéfice de tous et de la paix entre les peuples.
- Améliorer la compréhension des politiques et systèmes d'éducation ou de formation des pays membres et partenaires pour une meilleure réactivité à la diversité ethnique, linguistique, de genre et culturelle et ainsi mieux accueillir, former et qualifier pour une entrée réussie dans la société et le monde du travail à l'échelle nationale, européenne et internationale.

- Générer une nouvelle dynamique au sein des équipes pédagogiques et renforcer la qualité des formations notamment par des pratiques innovantes et la promotion de techniques d'apprentissage plus performantes.
L'interaction accrue de personnes d'horizons différents est positive au sein d'un établissement et se fait au bénéfice des équipes enseignantes et des étudiants.
- Améliorer les compétences linguistiques et numériques et favoriser en cela l'employabilité et les perspectives de carrière des étudiants et du personnel.
C'est de cette façon aussi, renforcer l'estime de soi en favorisant l'initiative et l'autonomisation. En aidant les jeunes à se construire et en affirmant ces valeurs auprès des équipes enseignantes, c'est permettre le développement d'une volonté de formation au long cours, formelle ou non formelle, et d'un esprit d'entrepreneuriat au bénéfice de chacun et en finalité de tous.
- Renforcer les sources de financement de projets par des apports financiers de la Communauté Européenne afin de mener une politique d'égalité des chances ambitieuses notamment sur les formations professionnalisantes dont les BTS et les DNMADE.

La participation au programme Erasmus valorisera particulièrement le principe d'égalité des chances promu dans chacune des actions de l'établissement tant au niveau pédagogique qu'au niveau éducatif et culturel. Rendre plus accessibles les échanges et voyages et à terme des accords de coopération participera à cette volonté d'égalité des chances et à sa mise en œuvre aussi sur notre axe d'ouverture européenne et internationale.

Les bénéficiaires des actions Erasmus+ englobent élèves, étudiants mais aussi l'ensemble du personnel de l'établissement : de l'administration aux enseignants de disciplines linguistiques et non linguistiques et fait résonner la dimension européenne et ses principes dans l'ensemble de l'établissement et son environnement local. D'autant que nos souhaits d'ouverture se tournent aussi vers une partie de l'Europe moins connue car plus récente qu'est sa partie à l'est. D'où nos échanges depuis trois ans avec la Slovaquie, depuis l'année dernière avec la Tchéquie et cette année avec la Roumanie.

Stratégie, objectifs et impact

Être « charté » dans le supérieur, pour l'établissement c'est :

- nous permettre de rejoindre un consortium qui va se monter cette année sous l'égide de la DAREIC accompagnés de délégués académiques aux relations internationales et à la coopération et profiter ainsi de leur expérience et du réseau que constitue un consortium qui recouvre une académie. Plusieurs réunions ont eu lieu en ce sens et la Charte en est son préliminaire pour chacun des participants au sein de l'académie de Reims.

- nous permettre l'année prochaine, fort d'une année d'expérience au sein du consortium, de redimensionner nos maquettes des diplômes dans les arts appliqués en prenant en compte et en valorisant davantage la dimension internationale. En effet, les maquettes des ECTS des DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et Design) seront à nouveau proposées au contrôle du ministère de l'enseignement supérieur à la rentrée 2023. Ces diplômes en trois ans de niveau licence amènent aussi à rediscuter la maquette du DSAA (Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués) qui doit passer d'un niveau master à un niveau master2. La dimension internationale doit y être affirmée fortement.

- échanger des lieux de stages entre les différents établissements membres du consortium et surtout travailler en sécurité juridique par rapport aux différentes mobilités et à leurs évaluations formatives et/ou surtout à visée certificative. Le code de l'éducation est précis cependant il convient aussi d'assurer une organisation sans faille pour le bien-être des étudiants et des équipes pédagogiques et pour la reconnaissance de leurs acquis et de leurs diplômes.

Accompagné du consortium, notre établissement doit pouvoir atteindre des objectifs plus ambitieux plus rapidement.

Cependant, il convient de contrôler cette montée en puissance pour un accompagnement serein des étudiants et une valorisation sûre de leur parcours à l'étranger dans leur diplôme national.

Les objectifs :

A/ Sur les BTS bois : au moins 2 étudiants par an en stage dans des pays européens dont la filière Bois est économiquement reconnue et porteuse de développement durable.
Les deux premières années, les stages envisagés feront l'objet d'évaluation formative. Le temps de monter en compétences pour formaliser les documents et former les équipes pour monter des stages à visée certificative unilatéraux ou réciproques, simultanés ou différés.
L'objectif à moyen terme est bien de 2 mobilités étudiantes avec l'intégration d'une évaluation réalisée à l'étranger par une unité professionnelle obligatoire.

Le futur consortium fort de l'appui de la DAREIC a déjà identifié des pays hôtes. Notre établissement est habilité à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation (CCF), les corps d'inspection sont prêts à travailler avec nous pour formaliser les stages à visée certificative. Ce temps doit permettre aussi aux équipes de se former à cette évolution des diplômes, de monter en compétences langagières et de rencontrer des partenaires. Le temps aussi de mettre en œuvre un accueil réciproque. Le lycée dispose d'un internat mais ne permet pas l'accueil les week-ends, point qui peut être réglé par un accueil en famille comme nous l'avons déjà organisé avec l'Ambassade de France en République Tchèque lors de l'accueil d'une lycéenne pendant une année laquelle la semaine était à l'internat et accueillie en famille les week-ends. Il faut aussi monter une structure qui aide à l'acquisition de la langue française. Plusieurs enseignants sont prêts à se former au FLE (Français Langue Etrangère : destiné à un public non francophone).

B/ Sur les Arts appliqués : pour les DNMADE en 2^e année de licence, soit au total 45 étudiants, permettre à une dizaine d'étudiants de faire un stage à l'étranger et au moins deux étudiants sur douze en master. La discussion quant aux crédits ECTS est en cours de discussion et des liens étroits se tissent avec une école d'art de Bratislava en Slovaquie. Des rencontres des équipes ont déjà été organisées et vont déboucher pour le niveau bac sur des projets concrets dès la rentrée 2023. Les discussions se poursuivent sur le post bac et entreront dans le cadre de cette charte et le consortium.

Les équipes pédagogiques en arts appliqués ont des certifications en langue qui permettent d'envisager plus rapidement l'accueil d'étudiants étrangers eux aussi en stage formatifs ou à visée certificative et d'accélérer l'écriture des documents techniques.

Impact :

- Un recrutement facilité dans nos formations post bac. La dimension internationale manque de façon évidente à nos diplômés en arts appliqués. Les meilleurs dossiers choisissent donc d'autres structures. Il s'agit en l'espèce de continuer à recruter des étudiants venant de tous horizons mais aussi des étudiants moteurs pour que les diplômés soient qualitativement reconnus. Améliorer notre recrutement dans Parcoursup.
- Des partenariats avec des structures étrangères aussi dans l'enseignement supérieur de notre établissement labellisé Eduscol. Partenariats également attendus par le Signe, le centre national du graphisme qui accueille une Biennale et des workshops avec des publics du monde entier. Ce partenaire unique en France est une chance de valorisation de nos formations à condition que nous puissions participer à l'ensemble de son activité et participer à l'accueil des étudiants et artistes du monde entier.
- Une demande des entreprises lesquelles dans le domaine du bois et des arts appliqués ont des liens de plus en plus nombreux et étroits avec des partenaires européens et internationaux. Cela facilitera l'employabilité des étudiants diplômés de nos formations.

Indicateurs

- A court terme :
Filière Bois : un à deux étudiants en stages formatifs à l'étranger.
Filière arts appliqués : jusqu'à 6 étudiants de 2^e année de DNMADE et 2 étudiants de Master (DSAA) en stages formatifs à l'étranger.
- A moyen terme : sur ces mêmes filières et dans les mêmes proportions que la moitié de ces stages soient à visée certificative.
- Augmenter chaque année, le nombre d'étudiants boursiers bénéficiant de ces stages à l'étranger.
- Accueillir des étudiants étrangers sur des stages formatifs ou à visée certificative dans une même proportion que nos étudiants au départ. Qu'ils soient apprenants de la voie scolaire ou apprentis.

2. ORGANISATION ET GESTION

2.1 Organisation générale et gestion

Organisation générale et gestion (s.o. pour le thème 1)

D décrire les structures et les ressources administratives et académiques de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre des activités du programme Erasmus+.

Fourniture description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre le personnel, en ce qui concerne les processus décisionnels administratifs et académiques.

Fournissez l'adresse web avec les coordonnées du bureau international de votre établissement (ou équivalent) chargé de la mise en œuvre et de l'organisation des activités du programme Erasmus+.

La question de l'ouverture internationale de notre établissement dans ses formations supérieures se pose depuis l'année dernière et est devenue cruciale avec la rediscussion des maquettes de nos formations en arts appliqués. Cependant, il est difficile de rassembler l'expertise nécessaire pour monter un tel projet. La proposition d'un consortium au niveau académique par la DAREIC à Reims, a accéléré notre décision de s'y engager. L'expertise de la DAREIC est un atout majeur et permet aussi de dynamiser les corps d'inspection qui nous accompagneront. C'est une affirmation forte de la politique d'ouverture internationale de notre académie à tous les niveaux de l'enseignement et dans toutes ses voies. Des moyens de soutien forts sont ainsi déployés.

Par ailleurs, la force du consortium permet de partager avec les autres membres les doutes et solutions trouvées par chacun pour avancer dans la construction d'un projet sécurisant pour tout le monde.

Au sein de l'établissement, le projet est plus avancé car nous sommes dotés des conseils d'enseignement nécessaires pour chaque formation, encadrés aussi par une DDFPT (directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques) et de son assistante dont la feuille de route est l'ouverture internationale. La DDFPT, Mme Claire OSMOND assure un niveau C1 en anglais et enseignait en anglais la technologie notamment celle des BTS bois où on compte pour le moment le moins d'enseignants avec un niveau suffisant en anglais.

Au niveau des équipes pédagogiques, plusieurs enseignants du supérieur sont aussi enseignants au niveau du lycée et ont profité de mobilités de formations à l'étranger sanctionnées par des diplômes de compétence en langue (DCL) dont plusieurs de niveau C1. Essentiellement en arts appliqués mais au moins un enseignant en Bois avait sollicité des cours à l'étranger dans la cadre d'un consortium Erasmus, remis en cause hélas par le Covid.

A la direction de l'établissement, la proviseure adjointe a également obtenu un DCL de niveau C1 en langue anglaise et a initié le label Euroscol de l'établissement et la labellisation du lycée avec la Charte Erasmus+. Les projets sur le lycée sont désormais montés et nombreux, une dizaine vont être déposés cette année avant le 23 février 2023. Au niveau de l'intendance du lycée, l'adjoint gestionnaire est d'origine autrichienne et est également titulaire d'un niveau C1 en anglais.

Cela va permettre d'initier et lancer l'ouverture internationale sur le niveau post bac du lycée et de former les relais nécessaires pour pérenniser cette ouverture internationale.

Une politique de mobilité des personnels va être relancée pour dès l'année prochaine promouvoir les mobilités d'observation, de contacts et de cours à l'étranger. Une personne en Bois et 3 personnes en arts appliqués par an. Le but est d'atteindre sous 3 ans, une mobilité au moins pour la moitié des personnels enseignant dans le supérieur. Ce point a été discuté en conseil pédagogique de l'établissement et fera l'objet de plusieurs réunions au sein des équipes sur le 3^e trimestre.

2.2 Stratégie d'assurance de la qualité, de suivi et d'évaluation

Stratégie d'assurance de la qualité et de suivi et d'évaluation (s.o. pour le thème 1)

Décrire les méthodes permettant d'assurer la qualité, la surveillance, la planification et le contrôle.

Décrivez les méthodes et les indicateurs d'évaluation (quantitatifs et qualitatifs) pour suivre et vérifier la portée et la couverture de vos activités.

De manière générale, dans chaque formation, des professeurs référents sont déjà identifiés pour :

- Promouvoir dès la rentrée 2023 les stages formatifs à l'étranger et y apporter toutes les informations nécessaires : quelles aides,
- Participer à la sélection des dossiers
- Accompagner les étudiants en mobilité tant au départ, pendant et au retour de la mobilité. Le même accompagnement est prévu pour les adultes en mobilité que ce soient des cours structurés ou des périodes d'observation.
- Développer les partenariats.

Leur encadrement est assuré par la DDFPT et les personnels de direction.

Troisième trimestre 2023, avec l'aide de la DAREIC et le consortium en cours de montage, avec l'aide des partenaires déjà identifiés (Le Signe, l'école d'art de Bratislava), les plateformes d'aide d'Erasmus :

- Identifier les partenaires, structures apprenantes ou entreprises accueillant des stagiaires, et contractualiser avec eux sur les conditions d'accueil et d'accompagnement et de suivi des compétences des étudiants. Les aspects financiers devront être abordés ainsi que les approches. En effet, aux mobilités individuelles peuvent s'ajouter des mobilités de groupes avec réciprocité. C'est d'ailleurs le premier niveau envisagé pour rassurer et lancer les équipes enseignantes dans l'ouverture internationale notamment pour les BTS en Bois dont les effectifs sont essentiellement composés de bacheliers professionnels à rassurer quant à la mobilité. Les durées (4 semaines ou plus) sont à définir et le calendrier également. L'expérience des membres du consortium sera un appui majeur.

Fin juin, début juillet 2023

- Fournir les documents techniques de nos formations, en anglais, notamment pour permettre aux partenaires de cibler les attendus des mobilités. Ces documents accompagneront les conventions de mobilité qu'elles soient individuelles ou collectives, à visée formative ou à visée certificative à terme.
- Identifier les personnes ressources et communiquer par une fiche ses coordonnées et son rôle dans l'accompagnement des étudiants dans chacune des formations. Fiche annexée elle aussi aux conventions de mobilité.
- Préparer un kit de départ pour l'étudiant et les personnels accompagnateurs ou les adultes en mobilité sur des cours structurés ou en observation comportant : le calendrier et la durée de la mobilité, le contexte et les conditions matérielles d'accueil, la langue de communication, le référent de l'établissement d'origine et celui d'accueil parfaitement identifiés et avec les moyens de les contacter, les évaluations prévues ainsi qu'une inscription sur Ariane sur le site du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (France diplomatie). L'ensemble des documents d'identité et de mobilité seront déposés sur Service-Public.fr, le site officiel de l'administration française. Erasmus et la DAREIC proposent des aides sur ces points particulièrement bien construites.

Avant le départ dès que la mobilité est identifiée

- Formaliser les modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage pour les annexer à la convention de mobilité en tenant compte du contexte d'accueil, des équipes d'accueil, du support de mobilité choisi et du niveau langagier du candidat à la mobilité. Une auto-évaluation sera recommandée sur la plateforme Erasmus ou avec l'aide des professeurs de langue de l'établissement.
- Formaliser avec le candidat à la mobilité les attendus de cet apprentissage : qu'aura-t-il à faire exactement, quelle préparation doit-il assurer et quelle aide l'établissement peut lui fournir dans cette préparation ?
- Etablir avec le candidat les critères d'évaluation de ce stage qu'il soit formatif et à terme à visée certificative.
- Prévoir exactement avec lui les durées d'accueil, les dates de départ et retour, les tolérances possibles, la langue de communication. Dans la mesure du possible, ces points pourront faire l'objet de la rédaction d'une fiche annexée à la convention rédigée dans la langue d'accueil. Pour ce faire, le CADA (centre d'accueil des étrangers) et l'association Terre d'asile de Chaumont seront mobilisés. Une convention de traduction doit être établie.
- Que la mobilité soit formative ou certificative, définir les modalités d'évaluation, les attestations à délivrer et par qui, avec la structure d'accueil à l'étranger. Ces évaluations porteront sur des savoir-faire à déterminer en fonction des formations de notre établissement mais aussi sur des savoir-être dont la ponctualité, la politesse, le respect des consignes ainsi qu'une bonne compréhension des organigrammes des structures accueillantes. Ces documents devront être retournés au chef d'établissement systématiquement.
- Vérifier avec l'enseignant référent de l'établissement de départ, que l'ensemble des obligations administratives et de mobilité ont été remplies.

Pendant la mobilité

- S'assurer au début et en cours de mobilité, pour nous établissement d'origine des conditions d'accueil et de séjour qu'il y ait ou non des accompagnateurs de l'établissement.
- S'assurer auprès de la structure d'accueil et notamment du référent d'accueil, de l'observation du règlement intérieur de la structure qu'elle soit une structure d'apprentissage ou une entreprise.

- Un retour régulier sur l'engagement dans les apprentissages et rappeler si nécessaire les attendus tant à la structure d'accueil qu'au candidat à la mobilité.
- Une attestation de présence à l'issue de la mobilité.

Après la mobilité

- Analyse de la mobilité avec l'étudiant et la structure d'accueil et l'équipe pédagogique à mener afin de présenter en conseil de perfectionnement l'expérience pour l'améliorer et la reconduire et constituer un vivier de partenaires. Ce retour réflexif permet aussi de mutualiser les process qui fonctionnent au sein du consortium.
- Retour en classe à préparer : accueil de l'étudiant de retour de mobilité, information des classes et des équipes pédagogiques. Prévoir aussi un temps de retour de l'étudiant riche d'une nouvelle expérience.
Aménager du temps si le retour s'accompagne d'un rapport de stage et un accompagnement pour s'assurer que la transposition sera bien comprise par un jury si le stage à une visée certificative. Dans les cas de mobilités formatives, aider l'étudiant à dégager les axes de progrès notamment en compétences langagières en organisant un DCL : inscription, déplacements... (condition préparée avant le départ) et un organisant un document témoin de l'expérience réutilisable facilement lors de l'écriture d'un CV. Il s'agit de garder trace.
- Rassembler les étudiants qui ont bénéficié d'une mobilité pour promouvoir ensuite et expliciter les mobilités aux candidats de l'année suivante. Les associer aussi aux visites des ambassadeurs européens, visites organisées chaque année dans l'établissement.
- Analyse du déroulement avec la structure d'accueil pour améliorer et renouveler des mobilités.
- Retour réflexif sur les mobilités conduites avec les membres du consortium.

2.3 Communication et visibilité

Communication et visibilité

Décrivez la stratégie de communication pour promouvoir le programme Erasmus+ et vos activités.

Clarifiez comment vous atteindrez les groupes cibles et expliquez le choix des canaux de diffusion.

Fournissez le lien web où vous hébergerez le SPE et la Charte de l'ECHE.

- Pour atteindre les groupes cibles à chaque rentrée, une intervention dédiée dans chaque formation sera privilégiée. Cette information sera menée par chaque professeur référent. Les supports seront créés avant les vacances d'été et promus par une mise en forme que nos formations peuvent mener. Ils seront enrichis des expériences de l'année au besoin, à la suite des conseils de perfectionnement.
- Pour communiquer de façon plus générale, le site du lycée qui est encore en construction notamment sur la partie internationale, aura un onglet réservé aux mobilités tant sur le lycée que le post bac. <https://www.lyceecdq52.com>
Une même démarche sera menée sur l'espace numérique de travail du lycée (Mon bureau numérique) ainsi que sur tous les comptes instagram des formations du lycée. Les différents supports numériques sont en lien les uns avec les autres.
- Les chartes Erasmus devront être plus visibles pour la communauté éducative ainsi que le label Euroscol pour valoriser l'ouverture internationale du lycée soutenue par Erasmus et les fonds européens. Un mur d'informations dédiées sera mis en place avec les mobilités en cours. Mur d'informations visible de l'ensemble de la communauté éducative. L'Enseignant Référent pour l'action européenne et internationale (ERAIE) associé à toutes les démarches sera responsable de l'actualité de cet affichage.
- Le lycée bénéficie d'un partenariat avec le journal local, le JHM (Le Journal de la Haute-Marne). En effet, un journaliste travaille tous les mardis au sein de l'établissement à écrire avec des lycéens volontaires, le journal de l'établissement avec un relai dans la presse locale. Le premier numéro sort au mois de février. Scriptores, le journal écrit par les groupes de langues du lycée s'en fera aussi l'écho.
- Un relai au sein des publications de la DAREIC sur le site du rectorat de Reims sera assuré et ce d'autant plus que la DAREIC est support du consortium à venir.
- Participer à la promotion de projets identiques sur le supérieur lors de réunion d'information organisées par le rectorat de Reims.
- Promouvoir systématiquement lors de nos Journées portes ouvertes et lors des forums d'orientation et de présentation de nos formations, le label Erasmus+ et l'ouverture internationale. La charte sera affichée et bien visible sur les supports de communication lors de ces forums.

3. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DE LA CHARTE ECHE

3.1 Principes fondamentaux de l'ECHE

| Principes fondamentaux de l'ECHE |
|--|
| <p>Non-discrimination, transparence et inclusion</p> <p><i>Expliquez les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel.</i></p> <p><i>Décrivez comment votre établissement assure un accès complet et équitable aux participants de tous les horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.</i></p> <p>Note: De plus amples informations sur les principes de la charte ECHE sont disponibles dans les lignes directrices ECH E.</p> |
| <p>Le lycée Charles de Gaulle est un établissement engagé dans les principes de non-discrimination et d'inclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous sommes engagés dans un label égalité filles garçons et anti-discrimination LGBT. Nous disposons d'ailleurs d'un club LGBT qui se réunit en soirée tous les quinze jours au sein du lycée. La référente contre les discriminations est aussi professeure dans le post bac, Mme Sophie ARBEZ, et propose de nombreuses actions chaque année : escape games thématiques conçus par nos propres étudiants, conférences, temps de formation, expositions... Les élèves et étudiants qui le souhaitent sont appelés par le prénom qu'ils ont choisi et nous tenons compte de leurs demandes quant au genre après un entretien avec la proviseure adjointe et la référente à l'Égalité Filles Garçons, les infirmières et l'assistante sociale au besoin. Des formations à destination des adultes sont programmées chaque année avec le soutien de la déléguée académique contre les discriminations, Mme MATHIEU. - Nous avons aussi formé des ambassadeurs contre le harcèlement et une salle dédiée au CDI permet l'accueil et l'écoute des élèves et étudiants qui se sentent en situation d'exclusion ou de harcèlement. - Nous travaillons à l'accompagnement des élèves et étudiants en situation de handicap et des commissions d'aménagement des examens se tiennent régulièrement pour accompagner les familles dans leur parcours de reconnaissance du handicap. - Nous développons la formation des agents et enseignants sur la laïcité. Un tiers du personnel sera formé cette année, l'ensemble sur trois ans. En améliorant la formation des adultes, on assure celle des élèves et des étudiants. - Nous travaillons avec le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, qui intervient chaque année auprès de l'ensemble des lycéens en formation mixte ou non mixte (Education à la sexualité, alerte sur les risques du porno sur Internet et autres réseaux sociaux, le consentement, l'égalité fille garçon...), intervient aussi auprès des étudiants lors d'une soirée annuelle cinéma et débats et de temps organisés d'information. https://www.centre-simone-de-beauvoir.com - Un GPDS qui lutte contre le décrochage scolaire des élèves et des étudiants qui se réunit chaque vendredi matin tous les 15 jours. - Une réunion mensuelle de la commission des fonds sociaux de l'établissement : achat de valises, aides pour renouveler un passeport, payer des photos d'identité conformes, aides aux sorties et aux voyages... - Les étudiants participent tous aux Cordées de la Réussite dispositif qui permet un continuum bac -3, bac +3 et permet de travailler avec des collégiens repérés pour leur éloignement des études supérieures du fait de leur milieu social et/ou de leur milieu géographique. Nous sommes encadrés avec 7 collèges la plupart ruraux et un collège REP. <p>C'est dans ce contexte bienveillant et vigilant que tous les dossiers de nos élèves et étudiants seront étudiés pour les accompagner. Tous les étudiants et tous les personnels pourront déposer un dossier de mobilité et soutenir ce dossier. Tous les dossiers seront étudiés par une commission selon des critères qui seront connus en amont du dépôt des dossiers par souci de transparence et d'accès de tous. La diffusion de la Charte pour l'enseignement supérieur sur l'ensemble des supports informatiques et physiques du lycée un moyen de promouvoir cette politique volontariste.</p> <p>L'étude des dossiers aux mobilités sera donc aussi vigilante mais reste cependant à construire car la création du consortium va aussi prévoir ces procédures pour respecter l'équité entre tous les membres du consortium.</p> <p>Nous serons vigilants à conserver un juste équilibre entre nos deux formations présentes au lycée : le Bois et les Arts appliqués. La proportion de candidats se fera en fonction des effectifs totaux de chaque</p> |

formation.

Cette proportion sera discutée en conseil pédagogique. Le conseil d'administration du lycée en sera informé.

Si le nombre de dossiers impose une sélection pour garder un accompagnement de qualité, des points par dossier seront attribués selon des items déterminés en conseil pédagogique et donc discuté par les équipes pédagogiques.

Un nombre de points sera attribué aussi en fonction de critères matériels à savoir si le candidat à la mobilité est boursier et à quel niveau de bourses ainsi que des critères de revenus des parents au besoin.

L'ensemble de ces critères seront bien sûr exactement définis et écrits dans les documents de promotion des mobilités Erasmus.

A propos des adultes candidats aux mobilités, un entretien avec le chef d'établissement devra définir les conditions de la mobilité et surtout les attendus au profit des étudiants. Le projet pédagogique de l'enseignant candidat devra être défini et il lui sera demandé au retour de mobilité de produire une séquence d'enseignement qui sera mutualisée au profit de toute la communauté éducative. Il lui reviendra aussi de passer un DCL. L'équilibre entre les formations sera aussi préservé et les mobilités accordées en fonction des projets au profit de l'établissement ; aider à construire des mobilités à vocation certificative sera un critère prépondérant car c'est un objectif à moyen terme mais le but étant aussi de former au moins la moitié des enseignants à moyen terme, un ordre pourra être établi et arrêté par le chef d'établissement en accord avec les IA-IPR (les inspecteurs des disciplines).

Crédits ECTS (n/a pour le thème 1)

Expliquez la méthodologie de votre établissement pour l'attribution des crédits ECTS aux différents cours. Si vous n'utilisez pas encore le système de crédits ECTS, veuillez expliquer pourquoi.

Note: Vous trouverez de plus amples informations sur l'ECTS dans le Guide de [l'utilisateur de l'ECTS](#).

Pour les BTS bois, il n'y a pas de crédits ECTS mais une définition du diplôme par le ministère. Il convient de se référer à l'arrêté du 22 juillet 2008 (BOESR n°32 du 28 août 2008) pour l'anglais et aux attendus des rapports de stage des PFMP à soutenir devant les jurys.

L'aide du consortium et les différents webinaires de la commission européenne et de l'agence de Bordeaux seront précieux pour avancer vers des mobilités certificatives voie pour développer des projets clef 2 à plus ou moins long terme.

Dans les ECTS des DNMADE et DSAA, les mobilités peuvent être valorisées notamment à travers les enseignements transversaux pour partie ou complètement en fonction de la durée de la mobilité. Ainsi que dans les enseignements pratiques et professionnels mais également sur le module professionnalisation. En DSAA, un mémoire en langue vivante est également soutenu.

Cette partie est une partie qui sera discutée dans les deux ans à venir afin d'être cohérent avec les redéfinitions de diplômes qui s'engagent à la rentrée 2023. Par ailleurs les mobilités à visée certificative ne seront engagées qu'à moyen terme le temps de définir avec les équipes enseignantes et de communiquer auprès des étudiants. Les deux premières années seules sont visées les mobilités formatives lesquelles seront prises en compte à travers les rapports de stage soutenus devant jury. Les mobilités à visée formative devront alors être d'une durée identique aux stages organisés sur le territoire national et leur évaluation dans l'établissement d'accueil ou entreprise définie en accord avec l'équipe pédagogique et les attendus du jury.

Carte d'étudiant européenne et application Erasmus+

Expliquer les mesures visant à mettre en œuvre l'initiative européenne relative aux cartes d'étudiant et à promouvoir l'application mobile Erasmus+ auprès des étudiants.

Veuillez consulter le calendrier de l'initiative relative aux cartes d'étudiant européennes sur le [site Europa](#).

C'est un point à développer au sein du consortium pour une action commune d'envergure. Il conviendra de mettre en place une stratégie d'appropriation et des outils utiles que la mutualisation va accélérer. Il s'agit bien de progresser ensemble pour sécuriser les parcours et acquérir plus rapidement les bons réflexes dont les cartes d'étudiant européennes et les applications Erasmus.

Tout ce qui permettra de développer des liens durables dans le monde et des liens fiables, feront l'objet de toute notre attention et engagement.

Il s'agit de contribuer aux défis mondiaux allant de la lutte contre le changement climatique à une paix durable dans le monde sans oublier les enjeux de santé publique, d'éducation et énergétiques. Aussi bénéficier d'une carte étudiante européenne preuve de son adhésion aux valeurs européennes et à ses principes, preuve de son engagement dans ses luttes sera favorisée et mis en place par notre établissement à travers le consortium actuellement en discussion au niveau de l'académie et qui va rassembler des établissements traditionnels et des formations avec des apprentis.

Pratiques respectueuses de l'environnement

Expliquez comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre des activités du programme Erasmus+.

Particulièrement engagé dans le développement durable : nous postulons au renouvellement de notre label grâce à nos équipes de délégués environnement dans chaque classe et à des personnels engagés : un professeur de physique-chimie M Sylvain BOUCQUEMONT, également formateur académique dans e développement durable, un deuxième axe prioritaire de l'Académie de Reims et une CPE (conseillère principale d'éducation) Mme Salomé MULTON.

Nous envisageons d'étendre les délégués environnement du lycée au post bac et que des étudiants élus rejoignent une équipe dynamique et mobilisée pour l'environnement.

Nous développons régulièrement des zones de notre espace naturel du lycée (10 hectares au total) favorables à la biodiversité. Les économies d'énergie, la gestion des déchets, le tri des poubelles sont des priorités. Une lettre faisant le point de tous nos progrès en défense de l'environnement et de la biodiversité est envoyée par mail à l'ensemble des élèves et étudiants, des personnels et des parents.

Dans le cadre des mobilités Erasmus, il s'agira de favoriser tous les déplacements souples notamment les liaisons ferroviaires. Sur place, transports en commun, vélos et marche seront favorisés. Il s'agira d'y être particulièrement attentifs.

Engagement civique et citoyenneté active

Expliquez comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants participant aux activités Erasmus+.

Nos engagements citoyens sont nombreux au sein de l'établissement mais les derniers en date qui nous semblent témoins de nos engagements sont nos participations régulières à des MUN où le lycée prend à sa charge tous les frais des participants. Les MUN sont des espaces de simulation où des étudiants du monde représentent différents pays et participent à des discussions pour régler des problèmes posés au monde comme l'alimentation.

Il nous apparaît important d'avoir la capacité de comprendre le point de vue d'un autre pays et d'amener par la discussion les participants à trouver un terrain d'entente. Affronter les défis, en discuter et trouver dans la paix des solutions est ce qui est promu aussi par ces mobilités Erasmus. La connaissance de l'autre permet l'empathie et d'avancer ensemble.

Aussi, il serait intéressant de réunir les candidats à la mobilité et les étudiants étrangers accueillis grâce à Erasmus, au dispositif Sauzay et tous ceux que nous accueillons à travers différents dispositifs au sein d'une commission qui chaque année se choisirait une cause à soutenir et pour laquelle ils mettraient en œuvre des actions d'information et de soutien.

3.2 Activités de mobilité

Mobilité des étudiants/du personnel

Catalogues de cours (avant mobilité) (s.o. pour le sujet 1)

Comment veillerez-vous à ce que tous les cours dispensés dans votre établissement (et les langues dans lesquelles ils sont enseignés) soient décrits dans un catalogue de cours accessible au public, conformément à la [recommandation de l'UE sur la reconnaissance mutuelle automatique](#)?

Actuellement du fait de Parcoursup, la description de nos formations et des attendus sont déjà produits. Nous disposons aussi de plaquettes descriptives détaillées et les maquettes des différentes formations sont connues puisque prévue par le ministère ou agréer par le ministère.

Cependant, il convient de développer la mise à disposition des cours notamment sur notre espace numérique de travail. Ce qui est fait sur le lycée doit pouvoir être généraliser sur le post bac. Les équipes sont demandeuses pour cette ouverture internationale et ont conscience des efforts vont devoir être faits sur ce point. La DDFPT et l'équipe de direction devront y veiller aussi. Les outils sont là pour le faire.

Accords interinstitutionnels pour la mobilité des études et de l'enseignement (avant la mobilité)

(s.o. pour le thème 1)

Décrivez l'approche de votre établissement pour conclure et suivre des accords interinstitutionnels pour la mobilité des études et de l'enseignement.

Expliquer comment et par qui les contrats d'apprentissage pour les étudiants mobiles seront gérés.

Là encore la force du consortium va permettre de mettre en place des procédures et utiliser un réseau déjà bien établi.

Lors des mobilités des enseignants, des liens se tissent souvent et nous sommes déjà en contact avec différentes structures qui souhaitent travailler avec nous. Les ambassades françaises par leurs actions culturelles aident aussi au rapprochement de différents établissements.

Nous profiterons des jumelages dont nous sommes déjà parties prenantes et devront développer dans les années à venir des partenariats plus ciblés notamment dans le bois (la DAREIC est déjà en train de nous proposer des pays d'accueil) et les Arts appliqués où nous entendons bien travailler avec le Signe, le Centre national du graphisme présent à Chaumont.

Soutien aux étudiants/membres du personnel sortants (s.o. pour le sujet 1)

Décrivez la politique de votre établissement en matière de préparation des étudiants/membres du personnel sortants (par exemple, cours de langue, ateliers/informations sur les compétences interculturelles, etc.).

Décrivez des arrangements de mentorat et de soutien pour les étudiants/membres du personnel sortants (par exemple, le mentorat par les pairs; informations sur l'assurance hébergement, visa, etc.).

- Avec l'aide des professeurs de langue, engager des cours pour soutenir un niveau de langue
- Organiser des rencontres avec des étudiants étrangers présents chaque année sur l'établissement et ceux ayant bénéficié de mobilité, pour discuter des moments importants d'une mobilité : préparer sa mobilité, son organisation, les différences culturelles...
- Rencontrer les familles pour rassurer et expliquer toute l'organisation
- Obliger à des points d'étape écrits pendant la mobilité. En répondant à des questionnaires pour s'assurer du bon déroulement.
- Monter avec le consortium des procédures pour lister les actions à mener.

Soutien aux étudiants/membres du personnel entrants (pendant la mobilité) (s.o. pour le thème 1)

Décrivez des dispositions en matière de mentorat et de soutien pour les étudiants/membres du personnel entrants (par exemple, mentorat par les pairs; intégration sociale au sein de l'établissement et avec ses étudiants et son personnel locaux; informations sur l'assurance logement, les visas, etc.).

- Nommer un professeur référent pour aider dans l'accompagnement pédagogique
- Réunir des étudiants volontaires pour accompagner socialement l'étudiant ou le personnel entrant
- Proposer des solutions matérielles comme l'internat et des familles d'accueil sur les week-ends
- Organiser des temps d'apprentissage du français au sein de l'établissement
- Proposer des participer à toutes les sorties organisées par le lycée pour une meilleure connaissance de l'environnement du lycée et de la culture française

Reconnaissance automatique complète des crédits (après mobilité)

Décrire les mesures visant à assurer la reconnaissance automatique complète des crédits pour les acquis d'apprentissage au cours d'une période de mobilité à l'étranger/mobilité mixte, conformément à la [recommandation de l'UE sur la reconnaissance mutuelle automatique](#).

Là encore c'est un travail à mener avec le consortium. Cependant de nombreux textes dans le code de l'éducation permet après avoir rempli les conditions de validation, de reconnaître les mobilités à l'étranger dans l'obtention des diplômes. Il s'agira de bien former et informer l'ensemble des équipes sur ces points de législation. Travail qui sera mené avec les IA-IPR et la DAREIC ainsi que les services des examens au rectorat.

Nos maquettes d'enseignements et donc d'ECTS seront réexaminées à la prochaine rentrée universitaire pour nos diplômes dans les Arts appliqués. Il conviendra de formaliser cette reconnaissance à ce moment-là.

Ce sont des points qui demandent encore de l'expertise pour ne pas impacter négativement l'avenir de nos étudiants cependant ils sont actuellement travaillés avec le plus grand sérieux avec tous les acteurs des deux formations. Des appuis ont été trouvés auprès d'établissement qui ont déjà cette expérience.

Nous nous sommes lancés dans une politique ambitieuse quant à l'ouverture internationale et y sommes très vigilants sur l'ensemble du lycée. Nous venons de tout mettre en œuvre pour ouvrir un BFI : bac français international avec tout ce que cet engagement impose de formation des équipes enseignante et administrative. Le ministère de l'Education nationale nous a fait confiance et dans notre académie, un lycée par département va ouvrir un BFI, un dispositif particulièrement exigeant. Notre candidature à la Charte ECHÉ est de la même veine même si il reste quelques points à parfaire avec l'aide du consortium et des intervenants académiques. Notre motivation est grande et notre vigilance quant au respect des législations d'obtention des examens, est sans faille.

Reconnaissance de la mobilité du personnel (après la mobilité)

Décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

- Aider à l'obtention de certification comme les DNL
- Créer et promouvoir des postes à profil au sein de l'établissement, en accord avec les inspecteurs de la discipline, pour asseoir des engagements forts en faveur de l'ouverture Internationale.
- Déclencher des IMP (indemnités supplémentaires au traitement) adossées à des missions de développement international.
- Reconnaissance dans les entretiens de carrière et des évaluations de compétences impactant l'octroi de responsabilités, de projets et des plans de carrière.

3.3 Projets de coopération**Activités de coopération****Promotion de projets de coopération (s.o. pour le thème 1)**

Décrivez comment votre établissement fera la promotion des possibilités offertes par les projets de coopération Erasmus+.

Là encore le soutien et l'envergure du consortium qui se met en place seront décisifs pour développer, formaliser et pérenniser des liens de coopération.

Il s'agit de passer de projets et principes à des organisations et des mises en œuvre sécurisées pour l'ensemble des partenaires dans le respect des principes européens et de la législation en matière de diplômes et des projets des établissements. Il faut envisager ces actions à long terme pour les installer de façon durable. La DAREIC et les organismes ERASMUS seront indispensables dans le processus pour leur expertise.

Engagement de soutien (s.o. pour le sujet 1)

Décrire comment votre établissement soutiendra et reconnaitra l'engagement de son personnel et de ses étudiants dans les projets de coopération européenne et internationale Erasmus+ tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

L'organisation de réunions régulières tout au long du projet réunissant les acteurs de l'établissement en toute transparence. C'est aussi une phase d'apprentissage pour les participants et un moyen d'adhésion fort. Ces réunions pourront être physiques ponctuellement en les proposant dans les projets Erasmus ou via la visio conférence.

Elles doivent aussi pouvoir réunir des intervenants extérieurs comme des professionnels (lieux de stage potentiels) ou structures comme le Signe pour profiter des interactions et monter des dossiers de coopération forts.OUU

4. DÉCLARATIONS

Engagement envers la Charte ECHE

En soumettant cette demande, l'établissement :

- reconnaît qu'il a lu et pleinement compris et qu'il s'engage à appliquer/respecter tous les principes de la charte de l'ECHE.
- accepte que la mise en œuvre de la Charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus+ et qu'une violation de la Charte puisse entraîner le retrait du certificat par la Commission européenne. Xx

OUI

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Charte Erasmus+ ECHÉ (disponible sur [les documents de référence du portail Financement et appels d'offres](#))

| HISTORIQUE DES CHANGEMENTS | | |
|----------------------------|------------------|---------------------------------|
| VERSION | PUBLICATION DATE | CHANGEMENT |
| 1.0 | 15. 04.2021 | Version initiale (nouveau CFP). |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



Digitally sealed by the European Commission
Date: 2023.06.29 10:34:18 CEST

This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.


This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>

Proposal Evaluation Form

| | | |
|---|--|---|
|  | EUROPEAN COMMISSION Erasmus+ Programme (ERASMUS) | ERASMUS+ Evaluation Summary Report |
|---|--|---|

Call: ERASMUS-EDU-2022-ECHE-CERT
Type of action: ERASMUS-CERT
Proposal number: 101123232
Proposal acronym: ECHE LCDG 52
Duration (months): 86
Proposal title: Mobilités EU étudiants et enseignants post bac LCDG 52
Activity: France

| N. | Proposer name | Country | Total eligible costs | % | Grant Requested | % |
|---------------|-------------------------------------|---------|----------------------|---|-----------------|---|
| 1 | Lycée des métiers Charles de Gaulle | FR | 0 | - | 0 | - |
| Total: | | | 0 | | 0 | |

Abstract:

The Lycée Charles de Gaulle has two areas of activity after the baccalaureate.
 1/ The first activity pole is the wood.
 From the second professional class to two years following the bac.
 Students (courses for students or trainings combining work and academic studies) have to obtain a national diploma attesting to two years: the BTS, certificate of higher technician.
 The high school presents two BTS sections, each with 15 students on each series and by year. At each school year, 60 students a year.
 A- The BTS Développement et Réalisation Bois : furniture, closures.
 B- Le BTS Système Constructiv Bois et Habitat : building and structures wood and roofing.
 Students then enter the labor market or join professional degrees or the School of Engineering.

2/ The second pole is the design.
 From the second grade in high school until five years after the baccalaureate.
 A- The DNMADE: the secondary school presents three mentions of the Diploma National des métiers d'art et design, diploma which takes place in three years after the baccalaureate. Each mention includes 15 students in each year. Every year 135 students are enrolled on DNMADE.
 Aa- DNMADE Space – Universe and communication devices for brands and establishments.
 Ab- DNMADE Graphic Design – Identity & Editing.
 Ac- DNMADE Graphic – Signs and scenography
 Students enter the workforce or pursue DSAA.
 B- DSAA Design – Reference graphic design. The Higher Diploma in Applied Arts (DSAA) is a diploma classified as level 7 of the European Qualifications Framework. The DSAA concept achieves 120 ECTS as part of the certification of the European Higher Education Area. This program brings together 24 students each year.

These trainings are registered in a school certified by the professions of graphic design and wood processing.
 They enjoy stages of professional practice and workshops facilitated by recognized professionals.
 From now on, internships and trainings in Europe are advised in the model of diplomas.

Evaluation Summary Report

Criterion 1 - Relevance of the Erasmus Policy Statement (EPS)

Status: Yes

The detailed criteria are set out in the call conditions (see Call document).

The application is clear and relevant. The strategy and objectives of the organization are correctly presented. The proposed actions will contribute to satisfy an openness to the cultural and economic diversity of the countries involved in the projects while strengthening a European identity and a civic commitment. The activities will improve participants' understanding of education or training policies and systems of partner countries for better responsiveness to ethnic, linguistic, gender and cultural diversity. The charter will also allow the establishment to join a consortium that will be set up this year under the aegis of the DAREIC accompanied by academic delegates for international relations and cooperation.

The expected impact is clear, increasing mobility and improvement of student/staff autonomy, quality of training and teaching, development of values and cooperation with companies, European and international partners. This, in turn, will facilitate the employability of graduates. Quantitative and qualitative indicators are fully explained. The internet link with relevant contact details is provided in part A (although the website is currently only available in French).

Criterion 2 - Quality of organisation and management

Status: **Yes**

The detailed criteria are set out in the call conditions (see Call document).

The application has explained in detail the structure and management process associated with participation in the programme. In order to manage mobility and cooperation projects, the institution has formed a dedicated team.

The quality assurance, monitoring and assessment aspects are described and aspects such as the organization of meetings, interviews, language and self-evaluation process, agreement process and impact are reviewed. All identity and mobility documents will be filed on Service-Public.fr, the official website of the French administration.

Communication and visibility are ensured through website and media presence, information wall, link within DAREIC publications, promotion during Open Days and during orientation and presentation forums of the training courses. The involvement of various actors and consortia will ensure sustainability of the proposed approach.

Criterion 3 - Implementation of the ECHE principles

Status: **Yes**

The detailed criteria are set out in the call conditions (see Call document).

The principles of transparency, inclusion and non-discrimination, including ensuring equal access to participants from all backgrounds, are respected. For the BTS boys, there are no ECTS credits, but a definition of the diploma by the ministry. The support of the consortium and attendance to webinars by the European Commission and the Bordeaux agency will be invaluable for the institution to progress towards adequate certification mobility.

The use of the ECTS system will be discussed over the next two years in order to be consistent with the re-definitions of diplomas that will begin at the start of the 2023 academic year. The institution will promote the use of the Erasmus+ mobile application.

Environmentally friendly practices are correctly mentioned. Civic engagement and active citizenship aspects are fully described focusing on social-cultural education and practices (for example MUN, which are simulation spaces where students from around the world represent different countries and participate in discussions to solve world problems).

The measures implemented to support, promote and recognize the participation of staff and students in European and international cooperation projects under the Program are presented. However more development and details about the tools and procedures to be used are necessary, in order to ensure appropriate development of mobility (e.g. processes for the conclusion and monitoring of inter-institutional agreements for study and teaching mobility, concrete measures to support incoming and outgoing participants, guidelines on inter-cultural competencies, information on accommodation insurance, visa, use of Europass for recognition or diploma supplement, recognition for staff mobility, etc.).

Overall comments:

Status: **Accepted**

Summary of the proposal's key strengths and key weaknesses

The applicant can be awarded with the Erasmus Charter for Higher Education.

Strengths

The application is clear in terms of its objectives and priorities and complies with the program rules. The Erasmus+ strategy of the institution and the expected impact are correctly described. The application explains in detail the structure and management process for the implementation of the activities envisaged.

The quality assurance, monitoring and assessment aspects are well defined.

Communication and visibility are ensured through appropriate activities in all phases of the mobility.

Environmentally friendly practices, civic engagement and active citizenship aspects are appropriately mentioned.

Weaknesses

Greater development and detail about tools and procedures to be used are necessary to ensure appropriate implementation of mobility activities (e.g. in relation to the conclusion and monitoring of inter-institutional agreements for study and teaching mobility, concrete measures to support incoming and outgoing participants, guidelines on inter-cultural competencies, information on accommodation insurance, visa, use of Europass for recognition or diploma supplement, recognition for staff mobility, etc.). The website is only in French, although an international part is under construction.

ECHE Reference code

Eche field
F CHAUMON07